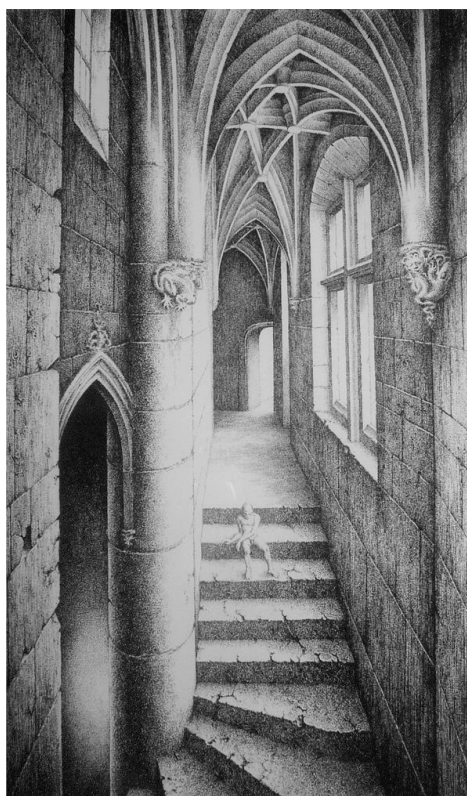


2022 – 2024

## DIPLOME D'UNIVERSITE

# PSYCHOTHERAPIE INSTITUTIONELLE ET PSYCHIATRIE DE SECTEUR



Responsable universitaire : **Chantal Lheureux-Davidse**

Responsables pédagogiques : **Frank Drogoul, Pierre Johan Laffitte**

**140 heures**

**De septembre 2022 à avril 2023**

**Université de Paris Cité**  
**Institut Humanités, Sciences et Sociétés**  
*Service Formation Professionnelle*

*\*Illustration : Pierre Delvincourt : L'homoncule cadurcien  
Eau forte 2008  
Avec l'aimable autorisation de l'artiste*

## RESPONSABLES

---

Responsable universitaire : **Chantal Lheureux-Davidse**, Maître de conférences, HDR, Université de Paris.

Responsables pédagogiques :

**Frank Drogoul**, psychiatre

**Pierre Johan Laffitte**, sémioticien, MCF HDR, Université Paris 8

## OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

---

Présenter la psychothérapie institutionnelle sur ses différents domaines, institutionnels, cliniques et théoriques ce qui induit un enseignement sur l'histoire de la psychiatrie, la psychanalyse adaptée aux psychoses, et les positions éthiques de notre travail. Nous présentons également la pédagogie institutionnelle que nous mettons en pratique durant le DU.

## COMPETENCES VISEES

---

- Acquérir une capacité d'analyse réflexive sur sa propre clinique. Arriver à dire et à signer « Je » une parole qui ne soit ni du semblant ni de la contestation, mais porteuse d'une maîtrise sérieuse.
- Acquérir une connaissance psychopathologique des différents modes d'existence pathologique, s'inspirant des travaux de Freud, Oury, Tosquelles, Lacan, Schotte.
- Aborder les différents outils de la psychothérapie institutionnelle telle qu'elle s'actualise à la clinique de La Borde et ailleurs (cliniques, secteurs institutionnels, centres médicoéducatifs, etc.).
- Articuler à la clinique les textes fondateurs de Jean Oury, François Tosquelles et autres.

## PREREQUIS

---

Niveau souhaité : Licence 3

Pour les professionnels : sur dossier, toute personne ayant le bac et travaillant en psychiatrie quel que soit son statut.

## PUBLIC VISE

---

Tout intervenant en psychiatrie, dans le champ médico-social, médicoéducatif ou pédagogique : médecin, psychiatre praticien, interne en psychiatrie, psychologue, infirmier de secteur psychiatrique ou infirmier ayant une pratique psychiatrique, enseignant ayant un souci du champ psychique.

L'hétérogénéité constituera la meilleure source de richesse pour notre groupe et au besoin sera rééquilibrée par une adaptation du programme d'acquisition de connaissances de base (lectures, etc.).

## MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES D'ENCADREMENT

---

La formation se déroule sur différents points. Cours théoriques sur la psychothérapie institutionnelle, ses auteurs et son histoire, invitation d'équipes qui travaillent depuis plus de vingt ans avec ces concepts appliqués à leurs pratiques de secteur psychiatrique, groupes de lecture et aide à l'écriture. La structuration du travail en commun se fait en nous appuyant sur les outils de la pédagogie institutionnelle, comme dans les classes coopératives.

## MODALITES D'EVALUATION

---

Les participants au **DU Psychothérapie Institutionnelle** devront, en vue de la délivrance du Diplôme d'Université, rédiger un mémoire de 30 pages qui présentera une situation ou un cas clinique qui sera développé en articulation avec les apports théoriques. ». Ce mémoire donnera lieu à une soutenance collective des écrits de chacun lors d'une séance tout aussi collégiale et respectueuse de chacun. La présentation du mémoire est **obligatoire**.

### **Validation du diplôme :**

**Assiduité :** *ne seront tolérées que 20% d'absences. Au-delà, l'Université se réservera le droit de ne pas valider le diplôme.*

**Rédaction d'un mémoire,** noté sur 10

**Soutenance,** noté sur 10

**Note exigible :** 10 sur 20

## DEROULE DE LA FORMATION

---

140 heures d'enseignement réparties sur 28 séances réparties sur une journée et demie de formation mensuelle :

Le mercredi de 14h30 à 17h30

Le jeudi de 9h à 13h et de 14h30 à 17h30

Calendrier *(sous réserve de modifications selon la date des vacances d'hiver des participants) :*

*1<sup>ère</sup> année :*

- 12 et 13 octobre 2022
- 9 et 10 novembre 2022
- 11 et 12 janvier 2023
- 8 et 9 février 2023
- 8 et 9 mars 2023
- 12 et 13 avril 2023
- 14 et 15 juin 2023

*2<sup>ème</sup> année :*

- 13 et 14 septembre 2023
- 11 et 12 octobre 2023
- 22 et 23 novembre 2023

- 10 et 11 janvier 2024
- 14 et 15 février 2024
- 14 et 15 mars 2024
- 10 et 11 avril 2024
- 12 et 13 juin 2023 : passation des mémoires

## PRESENTATION

---

Cette formation est centrée sur la clinique et les dispositifs concrets proposés par la psychothérapie institutionnelle, qui permettent d'accueillir et travailler la souffrance psychique et sociale des subjectivités contemporaines. Cette clinique concerne avant tout le champ psychiatrique, mais également tous ceux (médicosocial, éducatif, etc.) où la psychothérapie institutionnelle n'a cessé d'opérer comme repère éthique et clinique porteur de sens.

Les grands champs d'enseignement sont : théorie, histoire et politique de la psychothérapie institutionnelle ; liens entre étiologie des pathologies psychiques, psychanalyse et phénoménologie psychiatrique ; articulation logique et clinique entre champ freudien, sémiotique et sciences humaines.

Accueil éthique, travail thérapeutique, engagement désirant autant que politique : la complexité d'un tel dispositif doit être expérimentée de façon intime et concrète, car il ne « vise » pas seulement les « usagers » des lieux de soins ou d'accueil ; il vise à transformer ces lieux en praxis, où les praticiens, par-delà les distinctions statutaires, sont tous des praticiens du sens. Au premier chef, en ce qui concerne cette formation, les professionnels qui au quotidien affrontent la dureté et l'angoisse d'un tel métier.

La psychothérapie institutionnelle est une *non-évidence* et nous n'entendons pas « l'enseigner », la figer dans un discours dont nous nous arrogerions la propriété. On « n'enseigne pas » la psychothérapie institutionnelle comme un objet : elle ne peut s'appréhender que par un trajet, une décision, un engagement. À cette condition seulement elle peut être réinventée, refondée dans sa pertinence, par chaque équipe et chaque praticien. Une telle absence d'évidence nécessite ce parcours de deux années qui, au départ, apparaît *toujours déroutant* — seul moyen pour sérieusement, peu à peu, se poser à la hauteur, ou à la profondeur, de ce « chemin qui se fait en marchant » (Machado).

Pour cette raison, cette formation ne se contente pas de former à la psychothérapie institutionnelle (clinique, théorie, histoire), mais *par* les outils de la psychothérapie (et la pédagogie) institutionnelle. Ainsi, la transmission sera assurée par des moments de séminaires traditionnels, fondé sur un programme de lectures ensuite débattues. Mais l'ensemble passera, plus fondamentalement, par une institutionnalisation coopérative des décisions concernant l'organisation du travail et ses orientations thématiques, les intervenants à inviter (équipes, personnes, etc.), les productions d'écrits, etc. Cela implique un engagement subjectif, désirant, dans cette dynamique collective : être-là par sa parole et son écoute, dans des moments de supervision, mais également d'élaboration (clinique, théorique, scripturaire). Enfin, logiquement liée à cette exigence, une liberté d'écriture (de contenu comme de forme) sera encouragée pour la production du texte final à rendre à la fin de la seconde année.

## PROGRAMME PEDAGOGIQUE

**Nombre de participants : 15 à 30**

**Volume horaire total : 140**

*(Sous réserve de modifications)*

<b>Module 1</b>	<b>Enseignements théoriques</b>	<b>59h30</b>
<i>Argument</i>	<i>Ce 1<sup>er</sup> module vise à poser les fondamentaux de la psychothérapie institutionnelle et de la psychiatrie de secteur, appuyés par le groupe de lecture où seront abordés les textes ou livres de référence de la psychothérapie institutionnelle</i>	
<b>1.1</b>	<b>La clinique psychiatrique</b>	
	<b>Introduction à l'anthropopsychiatrie et à la dimension du contact</b> Frank Drogoul et Didier Petit, <i>Psychiatres</i>	
	<b>Oury et Lacan et le transfert,</b> Frank Drogoul Didier Petit, Alain Vanier, <i>Psychiatres</i>	
	<b>La schizophrénie et transfert dissocié,</b> Frank Drogoul, Didier Petit, <i>Psychiatres</i>	
	<b>Autisme et sémiotique,</b> Pierre Johan Laffitte, <i>sémioticien, maître de conférences HDR en sciences du langage à l'Espé de Picardie, Université de Picardie-Jules Verne</i>	
<b>1.2</b>	<b>L'analyse institutionnelle</b>	
	<b>Historique de l'aliénisme et de la psychothérapie institutionnelle</b> Frank Drogoul et Didier Petit, <i>Psychiatres</i>	
	<b>François Tosquelles et l'Espagne de 36-39</b> Frank Drogoul, <i>Psychiatre</i>	
	<b>La jambe marxiste de la psychothérapie institutionnelle</b> Frank Drogoul et Didier Petit, <i>Psychiatres</i>	

	<b>Comment soigner l'hôpital</b> <i>Frank Drogoul, Didier Petit ; Psychiatres</i>	
	<b>La boîte à outil « institutionnelle »</b> Frank Drogoul et Didier Petit, <i>Psychiatre</i> Pierre Johan Laffitte, <i>sémioticien, maître de conférences HDR en sciences du langage à l'Espé de Picardie, Université de Picardie-Jules Verne</i>	
	<b>Les clubs thérapeutiques</b> Linda de Zitter, <i>Psychologue clinicienne, psychanalyste, Hôpitaux de Saint Maurice</i>	
<b>1.3</b>	<b>Groupe de lecture</b>	
	Linda de Zitter, <i>Psychologue clinicienne, psychanalyste, Hôpitaux de Saint Maurice</i>	
<b>Module 2</b>	<b>Pratique institutionnelle</b>	<b>36 h</b>
<i>Argument</i>	<i>Ce deuxième module se propose de faire découvrir les pratiques institutionnelles de certaines équipes de secteur qui se sont attachées à cultiver la fonction Club.</i>	
<b>2.1</b>	<b>Intervention des équipes institutionnelles</b>	
	<b>Equipe de la clinique de La Borde</b>	
	<b>Equipe de Landerneau</b>	
	<b>Equipe de la Criée (Reims)</b>	
	<b>Autre équipe -à définir</b>	
<b>2.2</b>	<b>La psychothérapie institutionnelle et le cinéma</b>	
	<b>Saint Alban, une révolution psychiatrique,</b> en la présence de Sonia Cantalapiedra, <i>réalisatrice</i>	
	<b>La moindre des choses de Nicolas Philibert,</b> en la présence de Linda de Zitter, <i>Psychologue clinicienne, psychanalyste, Hôpitaux de Saint Maurice</i>	
<b>Module 3</b>	<b>Travail d'analyse et d'écriture</b>	<b>44h30</b>

<i>Argument</i>	<i>Ce troisième module se propose faire échanger les étudiants sur leur pratique institutionnelle ainsi que de les aider à l'écriture de leur mémoire en passant par la pédagogie institutionnelle.</i>	
<b>3.1</b>	<b>Groupe d'aide à l'écriture</b> Pierre Johan Laffitte, <i>sémioticien, maître de conférences HDR en sciences du langage à l'Espé de Picardie, Université de Picardie-Jules Verne</i>	
<b>3.2</b>	<b>Groupe d'analyse institutionnelle</b> Frank Drogoul et Didier Petit, <i>Psychiatres</i>	
<b>3.3</b>	<b>Soutenance : juin 2021</b>	

## CANDIDATURE ET COUT DE LA FORMATION

---

- Créer et activer votre compte utilisateur sur la plateforme [C@nditOnLine](#) (accessible grâce aux navigateurs Chrome ou Mozilla)
- Compléter attentivement vos informations personnelles et déposer obligatoirement tous les documents justificatifs, **uniquement au format PDF**, à savoir :
  - La copie recto-verso de votre pièce d'identité en cours de validité (carte nationale d'identité ou passeport)
  - Le diplôme d'Etat justifiant le niveau d'accès à la formation souhaitée
  - Pour les étrangers hors Union Européenne : joindre en complément la copie recto-verso du titre de séjour ou récépissé ou visa en cours de validité*
- Cliquer sur "Mes candidatures" puis sur "Nouvelle candidature"
- Sélectionner le domaine de rattachement (UFR/Composante/Département), le type et l'intitulé de la formation souhaitée. Préciser le mode de financement.
- Télécharger votre CV et votre lettre de motivation pour chaque formation souhaitée.

### A joindre en complément :

- si vous êtes étudiant en LMD, interne ou faisant fonction d'interne inscrit dans une université : déposer votre certificat de scolarité universitaire justifiant de votre inscription pour l'année universitaire en cours à un Diplôme National ou un Diplôme d'Etat (hors DU-DIU)

- si vous bénéficiez d'une prise en charge : déposer votre attestation/accord de prise en charge

**TOUT DOSSIER INCOMPLET NE POURRA PAS ÊTRE TRAITÉ.**

**ATTENTION : POUR LES DEMANDEURS D'EMPLOI**, préciser dans votre dossier CandiOnLine, votre numéro de demandeur d'emploi, votre agence de rattachement et sélectionner le mode de financement POLE EMPLOI au moment de la candidature.

[POSTULER A LA FORMATION du 27 juin 2022 au 17 aout 2022 en vous connectant à la plateforme C@nditOnLine](#) (lien cliquable)

Droits de scolarité :

**FRAIS DE FORMATION\* selon votre profil**

- Pour toute personne bénéficiant d'une prise en charge totale ou partielle : **2520 €**
- Pour toute personne finançant seule sa formation : **1260 €**
- Tarif préférentiel **UNIQUEMENT** si vous êtes :
  - Diplômé de moins de 2 ans d'un DN/DE (hors DU-DIU) OU justifiant pour l'année en cours d'un statut d'AHU OU de CCA OU de FFI hospitalier : **880 €** (justificatif à déposer dans CandiOnLine)
  - Étudiant, Interne, Faisant Fonction d'Interne universitaire : **630 €** (certificat de scolarité universitaire justifiant votre inscription en Formation Initiale pour l'année universitaire en cours à un Diplôme National ou un Diplôme d'État - hors DU-DIU - à déposer dans CandiOnLine)

+

**FRAIS DE DOSSIER\* : 300 €** (à noter : si vous êtes inscrit(e) en Formation Initiale à Université de Paris pour l'année universitaire en cours, vous n'avez pas de frais de dossier – certificat de scolarité à déposer dans CandiOnLine)

*\*Les tarifs des frais de formation et des frais de dossier sont sous réserve de modification par les instances de l'Université.*



## RENSEIGNEMENTS - LOCALISATION

---

### **Adresse postale**

Université de Paris Cité  
IHSS / Dép. d'Études Psychanalytiques  
Service Formation Professionnelle  
Case 7058  
75205 Paris cedex 13

### **Localisation**

Bât. Olympe de Gouges  
Accueil : bureau 414, 4ème étage  
8 rue Albert Einstein  
75013 Paris

### **Contacts**

*Gestionnaire* : **Laura Blanco**  
Tél. : 01.57.27.63.96  
Courriel : [laura.blanco@u-paris.fr](mailto:laura.blanco@u-paris.fr)

### **Pour venir**

Métro Ligne 14 ou RER C : station Bibliothèque  
François Mitterrand  
Bus : 62, 64, 89, 132, 325  
Tram T3a : station Avenue de France